



## OFFRE D'EMPLOI Médecin du Travail dans l'Yonne

Vous êtes médecin du travail, médecin généraliste ou médecin d'une autre spécialité.

**L'AIST89 recherche un médecin du travail** pour compléter son service de santé au travail de l'Yonne.



A 1h30 de Paris, et son mythique vignoble retrouvez toute la générosité de la vie Bourguignonne à Auxerre.

Vous aspirez à une qualité de vie privilégiée?

Horaires fixes de bureau. Vous êtes déjà diplômé dans la spécialité médecine du travail ou vous souhaitez vous reconverter et nous rejoindre ? N'hésitez plus et bénéficiez d'un accompagnement personnalisé à la formation de médecin du travail, gérez une équipe motivée et expérimentée d'assistants médicaux et d'infirmiers dans un service de santé au travail inter-entreprises.

### ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL AGREABLE :

Dans un centre médical tout équipé, situé au cœur de la ville, vous aurez accès à tous les équipements nécessaires pour vos consultations et l'exercice de vos fonctions dans les meilleures conditions.

### UNE EQUIPE DE PROFESSIONNELS REUNIS SUR LE MEME SITE :

Avec une équipe de 8 médecins du travail vous pourrez bénéficier de partage d'expérience et réunions régulières entre médecins, Infirmiers, Ergonomes, Psychologue du travail, Techniciens d'évaluation du risque chimique et mesure physique ...

### LES + de l'AIST89 :

- évoluer dans une structure avec un projet de service qui donne du sens et valorise le travail réalisé avec des outils modernes,
- bénéficier du soutien d'une équipe pluridisciplinaire et de ses confrères,
- 35h : horaires fixes répartis sur une semaine de 4 jours et une semaine de 5 jours,
- possibilité de contrats à temps partiel,
- un salaire de 110 000€ / an, avec possibilité de primes supplémentaires,
- chèques cadeaux de fin d'année,
- 6 semaines de congés payés,
- contrat de complémentaire santé avec une bonne participation de l'employeur,
- contrat de complémentaire retraite avec abondement (1% salarié et 4% de la part de l'employeur).

### PROFILS RECHERCHES :

- ✓ Titulaire du CES ou DES, vous exercez en toute autonomie et venez renforcer un collège de 8 médecins. Vous coordonnez une équipe pluridisciplinaire. Une secrétaire médicale et une ou deux infirmières vous assistent pour la gestion de votre effectif de salariés suivis.
- ✓ Médecins non titulaires du CES ou DES, le service prend en charge la totalité des frais de votre formation et vous accompagne dans les démarches,
- ✓ Médecins collaborateurs ou en P.A.E.

### ACCOMPAGNEMENT / CONTACTS :

Contact :

Directeur Général : **Franck VILLEMINOT** - Tél : 03.86.72.07.55 – [franck.villeminot@aist89.fr](mailto:franck.villeminot@aist89.fr)

Plus d'infos sur [www.aist89.fr](http://www.aist89.fr)

**N'hésitez plus, votre avenir de Médecin du travail est ici !**